

Maximisez vos récoltes : que planter après vos pommes de terre ?

Les règles d'or de la rotation

- Ne replantez jamais de Solanacées (tomates, aubergines, poivrons) ou de pommes de terre sur la même parcelle avant 3 à 4 ans.
- Respectez ce délai pour prévenir l'accumulation de maladies fongiques comme le mildiou et limiter la prolifération des ravageurs du sol comme le doryphore.
- Adoptez une rotation en 4 zones pour une gestion simplifiée : 1. Légumes-fruits/pommes de terre, 2. Légumes-feuilles/racines, 3. Légumes-graines, 4. Légumes-racines.

Calendrier de plantation post-récolte

- Récolte entre juillet et août : semez des légumes à cycle court tels que les radis, la roquette ou les navets d'automne.
- Récolte après le 15 septembre : privilégiez le semis de seigle ou de trèfle incarnat pour protéger le sol du compactage hivernal.
- Privilégiez les légumes-feuilles (salades, épinards, mâche) qui valorisent parfaitement les reliquats d'azote laissés par les pommes de terre.

Régénérer et enrichir votre sol

- Compensez l'appauvrissement en potassium en apportant du compost bien décomposé ou de la cendre de bois (avec modération) avant la culture suivante.
- Semez des engrais verts pour structurer le sol et éviter le lessivage des nutriments : la moutarde (si récolte avant septembre) ou la phacélie sont idéales.
- Utilisez les engrais verts comme couverture végétale pour maintenir la vie biologique du sol durant la période de repos.